

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2018 (11 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 **Proposition de convention entre la commune et le propriétaire** du lotissement du Parc qui définit son taux de participation à hauteur de 50% du montant des frais liés à la mise en place d'une défense incendie de 120m³ au Chaillaud.

1-2 **Acceptation du devis SDEER** pour le complément d'éclairage extérieur de l'église à hauteur de 2977€ payable sur 5 ans.

1-3 **Demande de prolongation** de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2019 concernant le projet d'Aménagement du Bourg autour de l'église au titre du patrimoine communal.

1-4 **Acceptation du devis** de l'entreprise Lussault pour le changement du battant de la cloche de l'église (montant 930€TTC)

1-5 **Adhésion auprès du Centre de Gestion à la nouvelle mission** : la médiation préalable obligatoire (MPO) pour résoudre les problèmes de conflits entre agents et/ou entre agents et élus.

1-6 **Modification du tracé d'un chemin rural** chez Mothay à la demande d'un administré. Les frais notariés et de géomètre seront en totalité à sa charge.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **Rentrée scolaire de septembre 2018**

- L'ouverture d'une troisième classe en maternelle est officialisée par l'inspection d'académie
- Les effectifs de la rentrée sont de 175 élèves :
 - en primaire à St André de Lidon 105 élèves (4 classes)
 - en maternelle à Montpellier de Médillan 70 élèves (3 classes)
- Les travaux préliminaires de rentrée avec le concours des employés ont porté sur :
 - l'agrandissement de la classe de CP
 - l'étanchéité de la terrasse
 - le changement des éclairages dans deux classes
 - la mise en sécurité des WC

2-2 **La garderie le mercredi**

- Un questionnaire est adressé à chaque parent domicilié sur la commune pour savoir si ce service peut les intéresser.
- Si les réponses sont favorables, la mise en place pourrait être effective après les congés d'octobre.

2-3 **La couverture mobile**

- Notre commune a été identifiée dans le cadre du dispositif de couverture ciblée pour bénéficier d'une couverture mobile de qualité

- L'entreprise IB Engineering déléguée par Orange a rencontré la commune le 11 septembre. Elle est chargée de conduire le projet, il consiste à implanter un pylône de 30 mètres environ de hauteur dans une zone qui offre la meilleure couverture communale.

Phase 1 – Recherche du site mobile

Phase 2 – Validation des terrains

Phase 3 – Acquisition ou location du terrain

Phase 4 – Dépôt demande d'autorisation d'urbanisme

Phase 5 – Construction + mise en service

Délai annoncé 1 an minimum, sans incidence financière pour la commune.

2-4 Travaux de voirie

- Le syndicat de voirie a réalisé en août le point à temps automatique (PATA) sur les chemins préalablement préparés par nos employés. Montant de l'opération 5883€ pour une surface de 3700m²
- La direction des infrastructures (DIDE) nous a informés qu'une aide complémentaire voirie serait disponible pour des travaux d'urgence réalisés avant fin août 2018. La commune a déposé un dossier pour un montant de 26400€ (aide possible entre 10 et 40%)

2-5 Plan Local d'Urbanisme

- Présentation le 14 septembre aux personnes publiques et associées de la synthèse du diagnostic et enjeux
Elle se compose de trois documents :
 - l'état initial de l'environnement
 - les activités économiques
 - l'analyse urbaine
- Le planning est respecté, la prochaine étape portera sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)



Création de 2 logements locatifs impasse de La Martière